

CONCOURS Création AFFICHE

KINGDOM FESTIVAL - 21 juillet 2018

Ce concours est organisé par le Centre culturel de Genappe, le GAL du Pays des 4 bras et la Maison des jeunes le Bug-1 en partenariat avec l'échevinat de la culture de Genappe dans le cadre du Kingdom Festival qui aura lieu le 21 juillet 2018.

Le Kingdom Festival, c'est un festival décontracté, en plein cœur de Genappe, pour célébrer la Belgique, sa musique, ses talents et sa gastronomie! Concerts de L'or du commun (groupe de la nouvelle génération de rap belge), de Sonnfjord (groupe indie pop) + DJ sets de Sonar (soul, funk, hip-hop) et LaurentVcg (house). Bières et limonades made in Belgium, valorisation des producteurs locaux et food trucks.

Par le biais de ce concours, l'objectif est de permettre à des jeunes d'être associés concrètement et activement au festival.

À qui s'adresse le concours ?

Le concours est ouvert à tous les jeunes de **12 à 30 ans**.

Objet du concours

Chaque participant doit réaliser :

- **UNE AFFICHE** attractive, lisible et créative, en rapport avec le KINGDOM Festival ;
- **UN LOGO** réalisé à partir du visuel et du lettrage de l'affiche qui servira à d'autres applications ou d'autres supports

Caractéristiques de l'affiche

Format de base : 210 X 297mm. Réalisation en quadrichromie. Toutes les techniques sont acceptées, mais le visuel doit être numérisé et des modifications doivent pouvoir être apportées. En effet, la proposition sélectionnée sera retravaillée avec des professionnels et doit pouvoir être reproduite et imprimée.

L'affiche doit comporter les éléments suivants

- Kingdom Festival
- 21 juillet 2018 - Genappe
- 16h > Minuit
- www.kingdom-festival.be
- Sonnfjord – L'or du Commun – Dj Sonar – Laurent Vcg
- Bar et food trucks

Elle devra prévoir également l'intégration de texte et images supplémentaires à savoir :

- diverses informations pratiques (organisation, contacts), itinéraire...
- un espace dédié aux logos et sponsors.

Une attention toute particulière sera apportée à la **lisibilité** de l'affiche .

Les participants s'engagent à fournir un projet entièrement original et ne contenant aucun emprunt à une autre œuvre de quelque nature que ce soit. Les participants assument seuls l'entière responsabilité à cet égard. Le non-respect de cette clause entraînera la disqualification immédiate du participant.

A fournir :

Par wetransfer ou par email à l'adresse concours.affiche@ccgenappe.be : Fichier au format 1/1 en 300 dpi. Format PDF. Couleurs : CMYN.

Que peut-on gagner ?

Le projet sélectionné sera récompensé par une large diffusion et par les consommations gratuites lors du festival

CALENDRIER

Les réalisations sont à envoyer pour le lundi 26 février 2018.
L'affiche gagnante sera sélectionnée par un jury constitué des organisateurs du festival et aussi de personnalités du monde artistique. La décision du jury sera sans appel. Les résultats seront annoncés la première quinzaine du mois de mars 2018.

Cession des droits

Le candidat primé cède ses droits d'impression, de publication, de diffusion et de reproduction sous toutes ses formes et sur tous supports avec reproduction des mentions légales. Les organisateurs du Kingdom Festival se réservent le droit d'ajouter des informations relatives à l'événement et d'apporter toute modification nécessaire à la bonne lisibilité de l'affiche, mais s'engage à n'apporter aucune modification de fond sans l'autorisation de l'auteur.

La participation au concours implique l'adhésion sans réserve au présent règlement.